

La comparaison de la part dans l'emploi des entreprises âgées d'un an (respectivement deux ans) l'année de leur naissance avec leur part dans l'emploi après un an (deux ans) d'existence donne une indication de la rapidité avec laquelle les jeunes entreprises survivantes font passer le nombre de leurs salariés au-dessus du niveau initial et contribuent aux évolutions globales de l'emploi dans l'économie.

Définitions

La part dans l'emploi à la naissance des entreprises employant des salariés âgées d'un an (respectivement deux ans) correspond à l'effectif employé au cours de leur année de naissance par les entreprises ayant survécu un an (deux ans) divisé par l'emploi dans la population totale des entreprises employant des salariés.

La part dans l'emploi des entreprises employant des salariés âgées d'un an (respectivement deux ans) correspond à l'effectif employé dans les entreprises âgées d'un an divisé par l'emploi dans la population totale des entreprises employant des salariés.

Comparabilité

Les données se réfèrent à l'ensemble de la population des entreprises employant des salariés.

À retenir

En moyenne, la part dans l'emploi des entreprises âgées d'un an en 2007 affichait une hausse de 40 % par rapport à leur année de naissance. L'augmentation de la part dans l'emploi des entreprises âgées de deux ans par rapport à leur année de naissance (environ 55 %) est bien entendu plus élevée, mais ces chiffres tendraient à indiquer que la première année de survie est plus déterminante que la deuxième année de survie pour la croissance de l'emploi.

Source/base de données en ligne

Statistiques structurelles et démographiques des entreprises (SDBS), Base de données de l'OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/sdbs-data-fr>.

Pour en savoir plus

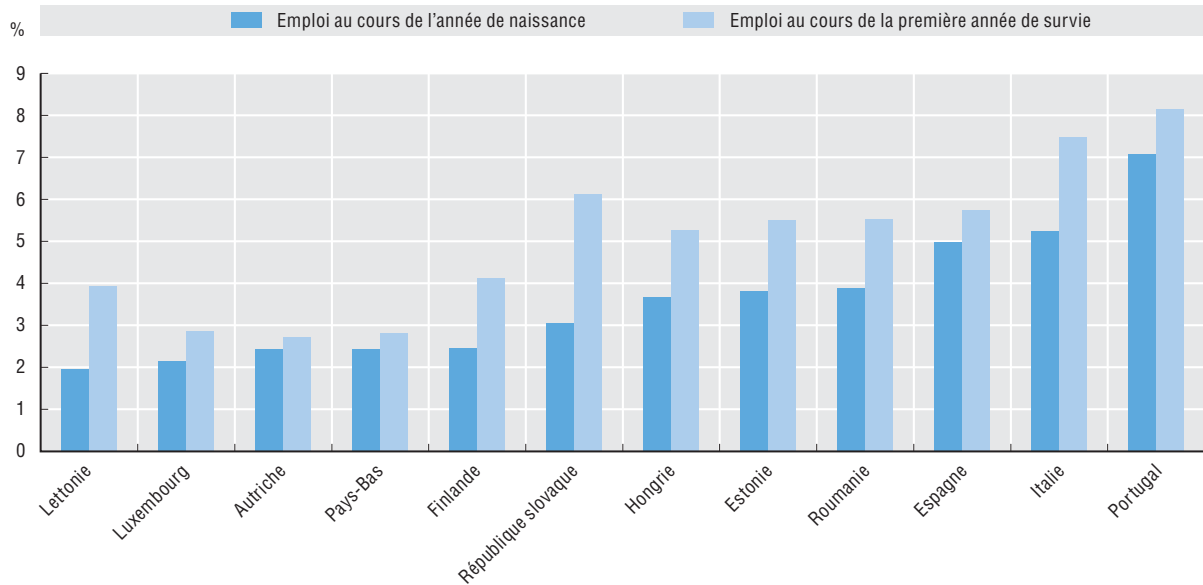
Haltiwanger, J., R. S. Jarmin et J. Miranda (2010), *Who create jobs? Small vs. Large vs. Young*, Discussion Papers, US Census Bureau.

Eurostat/OCDE (2007), *Eurostat-OECD Manual on Business Demography Statistics*, OCDE, Paris.

Ahmad, N. (2006), *A Proposed Framework for Business Demography Statistics*, OECD Statistics Working Papers, 2006/3, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/145777872685>

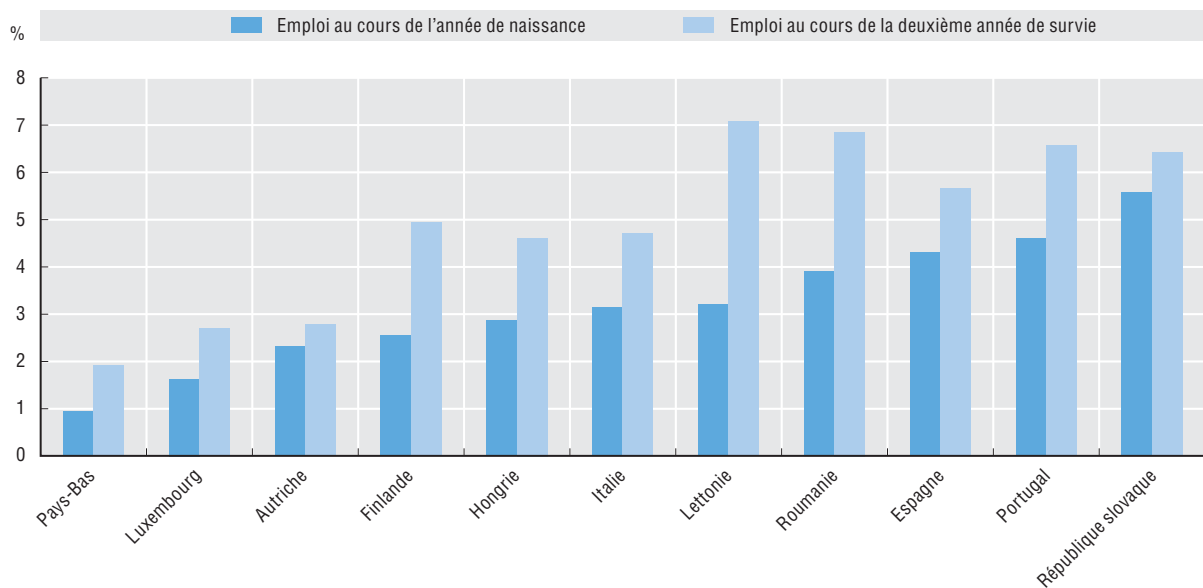
10. Création et destruction d'emplois dans les entreprises survivantes

Graphique 10.1. **Emploi au cours de l'année de naissance et au cours de la première année de survie, tous secteurs confondus, entreprises ayant survécu un an en 2007, en pourcentage de l'emploi dans la population des entreprises actives**

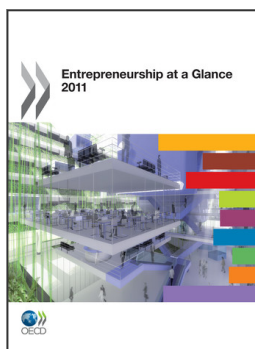


StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932484189>

Graphique 10.2. **Emploi au cours de l'année de naissance et au cours de la deuxième année de survie, tous secteurs confondus, entreprises ayant survécu deux ans en 2007, en pourcentage de l'emploi dans la population des entreprises actives**



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932484208>



Extrait de :
Entrepreneurship at a Glance 2011

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264097711-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Création et destruction d'emplois dans les entreprises survivantes », dans *Entrepreneurship at a Glance 2011*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264097735-14-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.